

Compte rendu de l'exercice 2017 de la Pensionskasse Alcan Schweiz

La Caisse de pension établit chaque année un rapport annuel détaillé à l'intention du conseil de fondation et des organes de contrôle. Ce rapport est également disponible sur notre site Internet (www.pkalcan.ch) et peut également être commandé auprès de notre secrétariat. Le compte rendu résume les points les plus importants du rapport annuel.

Situation financière

La baisse des taux d'intérêt à travers le monde et la fourniture de liquidités importante des principales banques centrales depuis mi 2016 ont entraîné une augmentation notable de la croissance dans presque toutes les régions du globe. La Suisse a pu enfin profiter elle aussi de cette évolution l'année passée. Des taux d'intérêt toujours relativement bas grâce aux liquidités mises à disposition par les banques centrales, de bons résultats d'entreprise et des taux de change relativement stables ont généré un environnement favorable. A l'exception d'un léger recul en juin, des résultats positifs ont été enregistrés tous les mois. Il en va de même pour les différentes catégories de placements qui ont toutes évolué favorablement. Le résultat est porté par les actions Suisse et les actions Monde qui, avec une part de portefeuille d'environ 19%, ont réalisé presque 60% des revenus. L'immobilier indirect a contribué lui aussi pour plus de 20% au bon résultat. La contribution des obligations Suisse et des obligations Monde a par contre été très modeste par rapport à leur quote-part au sein du portefeuille en raison des taux d'intérêt en légère hausse. Outre un rendement absolu satisfaisant, tous les managers actifs ont réussi à réaliser une surperformance significative par rapport à l'indice de performance concerné. Malgré le versement des rentes, la fortune est restée pratiquement au même niveau que l'année précédente.

Vers la fin de l'année a commencé à se dessiner la tendance selon laquelle la banque centrale américaine était la première à continuer à augmenter les intérêts et à résorber à nouveau les énormes liquidités créées depuis 2009. Le marché n'a toutefois été affecté pas ces annonces qu'à très court terme et a rapidement retrouvé une évaluation optimiste. La formation difficile du gouvernement en Allemagne et le Brexit n'ont pas eu non plus beaucoup d'influence sur le marché. Il y a même eu, chose étonnante, une appréciation bienvenue de l'euro par rapport au franc suisse qui va consolider l'économie suisse. Etant donné que la caisse n'a recours qu'à des couvertures en US dollars, il a été possible de contribuer ainsi quelque peu au rendement. Si la baisse record des taux d'intérêt et les valorisations boursières élevées ont été présentées comme des risques fréquents, les investisseurs ne sont pas laissés décourager et ont accepté de prendre des risques jusqu'à la fin de l'année. Cette attitude optimiste est justifiée dans la mesure où presque toutes les régions du monde ont retrouvé une croissance économique réelle notable. Les banques centrales ont connu un très grand succès avec la mise à disposition de liquidités importante. Il reste maintenant à espérer qu'elles vont arriver à effectuer la normalisation requise.

En 2017, le comité de placements n'a effectué que des modifications mineures du portefeuille dans les limites admises par la stratégie. Le quota d'actions Suisse a été fortement réduit et le quota d'actions Monde légèrement réduit, d'une part pour financer les rentes et d'autre part pour mettre un peu de liquidités à disposition. Les obligations en francs suisses et les parts d'immobilier auprès d'Avadis ont été légèrement réduites pour les mêmes raisons. Une révision complète de l'analyse Asset-Liability a été effectuée avec c-alm. Cette analyse a montré que la situation de la Pensionskasse a continué à s'améliorer mais que nous ne possédons pas encore les moyens nécessaires pour envisager des solutions alternatives. Le Gliding Path qui existait jusque-là, c'est-à-dire une stratégie d'investissement dynamique orientée sur le taux de couverture, est maintenue.

L'Asset Allocation stratégique a été modifiée dans le sens d'une simplification et d'un renforcement de la pondération des obligations en CHF à faible risque.
Avec **8.52%** (2016: 7.19%), la **performance** de l'ensemble du portefeuille pour **2017** est légèrement supérieure à la moyenne des autres caisses de pensions et bien au-dessus du rendement théorique. Le **taux de couverture en vertu de l'art. 44 OPP 2** a ainsi gagné 4.4 points de pourcentage, ce qui est réjouissant, passant ainsi à **113.1%** (2016: 108.7%).
Le **taux de couverture économique** de la caisse s'élevait par conséquent à la fin de l'année à **92.5%**.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est composé de deux représentants des employeurs et deux représentants des employés, dont un représentant des retraités. En 2017, le conseil de fondation s'est réuni pour quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire concernant la procédure devant le Tribunal administratif fédéral.

Le **groupe de travail «Stratégie»**, composé de membres du conseil et d'autres membres externes, n'a pas été actif en 2017.

Les procédures en cours concernant les **liquidations partielles 2010, 2011, 2015 et 2016** n'en sont pas toutes au même stade. Une partie a fait recours en janvier 2017 auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de l'autorité de surveillance LPP et des fondations (BVS) relatives aux plans de répartition de la liquidation partielle 2010. Et la Pensionskasse et plusieurs assurés et sociétés ayant quitté la caisse ont fait recours en même temps contre les décisions rendues concernant la liquidation partielle 2011.

Dans son arrêt du 8 décembre 2017 concernant la liquidation partielle de la Ergänzungskasse, le Tribunal administratif fédéral avait en partie pris position sur les mêmes questions. Etant donné que cet arrêt a été contesté par la Ergänzungskasse, par une société ayant quitté la caisse et par plusieurs assurés par-devant le Tribunal fédéral, il n'est pas exécutoire.

Nous partons donc de l'idée que le Tribunal administratif fédéral attend la décision du Tribunal fédéral avant de prendre position sur les liquidations partielles 2010 et 2011 litigieuses.

En ce qui concerne la liquidation partielle 2015, sept représentants des rentiers ont formé, en novembre 2016, opposition auprès du conseil de fondation, principalement à propos du taux d'intérêt technique appliqué dans le cadre du plan de répartition. Le conseil de fondation a motivé sa manière de procéder par l'égalité de traitement visée et a en conséquence rejeté ces opposition en février 2017. Les opposants ont ensuite déposé en mars une demande de révision auprès de la BVS. Un échange de courriers a eu lieu en 2017 mais la BVS n'a pas encore rendu sa décision.

Huit représentants des retraités ont formé en novembre 2017 opposition contre le plan de répartition des liquidations partielles 2016, là aussi principalement en raison du taux d'intérêt technique appliqué. Le conseil de fondation a rejeté ces oppositions en décembre au même motif, à savoir l'égalité de traitement recherchée pour tous les assurés ayant quitté la caisse dans les différentes liquidations partielles. Les demandes de révision qui ont suivi sont actuellement examinées par la BVS.

Remerciements

Le conseil de fondation remercie le comité de placements ainsi que Swiss Life Pension Services SA, en particulier son directeur, Rico Bräm, et le directeur-adjoint David Steger, pour leur travail professionnel et leur engagement durant l'année 2017.

Bilan au 31 décembre
(contributions en CHF)

Actif	2017	2016
Placement de la fortune		
Liquidités / Opérations en devises / Opérations de change à terme	55'917'148.05	38'890'818.44
Obligations en CHF	112'897'676.24	121'744'512.42
Obligations en devises	313'201'710.35	303'474'577.84
Prêts hypothécaires	22'819'075.90	26'388'853.65
Actions suisses	48'172'287.81	72'342'840.50
Actions étrangères	120'702'922.65	110'669'979.52
Participation AVADIS	241'794'684.58	244'852'718.39
Placements alternatifs	94'366.24	100'591.76
Total placement de la fortune	915'599'871.83	918'464'892.52
Régularisation de l'actif	12'946.25	67'560.00
Avoir	2'230'677.55	2'657'754.41
Total actif	917'843'495.63	921'190'206.93

Passif	2017	2016
Engagements		
Prestations de libre passage et rentes	-3'217.63	18'359'361.55
Prestations de libre passage liq. partielle 2011	45'368'459.30	45'368'459.30
Prestations de libre passage autres procédures liq. part.	1'316'083.10	0.00
Autres engagements	15'422.00	22'733.00
Régularisation du passif	123'134.10	351'366.86
Réserve de contributions de l'employeur	1'028'081.70	1'065'425.15
Réserve de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation	10'608'804.00	10'608'804.00
Provisions non techniques	45'000'000.00	16'292'577.20
Capital de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance assurés actifs	7'786'667.00	10'300'228.00
Capital de prévoyance retraités	686'552'300.00	725'354'000.00
Provisions techniques	25'692'279.00	27'051'693.00
Réserve de fluctuation des valeurs	94'355'483.06	66'415'558.87
Capital de fondation, fonds libres/découverts		
Etat au 1.1.2017	0.00	0.00
Excédent de charges/de produits	0.00	0.00
Etat au 31.12.2017	0.00	0.00
Total passif	917'843'495.63	921'190'206.93

Taux de couverture (art. 44 OPP 2) à la fin de l'année	113.1%	108.7%
Taux de couverture économique à la fin de l'année	92.5%	88.5%

<u>Compte d'exploitation</u>	2017	2016
Cotisations ordinaires et autres cotisations et montants versés	410'501.75	2'096'632.85
Prestations d'entrée	113'916.50	539'780.47
Prestations réglementaires	-58'224'302.65	-60'024'262.95
Prestations de sortie	-1'143'660.95	-19'186'752.43
Dissolution (+) / Constitution (-) de capitaux de prévoyance,		
Provisions techniques et réserves de contributions	42'712'018.45	57'958'034.00
Charges d'assurance	-43'829.50	-10'917.91
Produit net des placements	77'541'402.43	68'271'643.97
Frais de gestion de fortune	-3'885'762.61	-3'884'765.48
Frais administratifs	-832'936.43	-902'942.34
Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve pour fluctuation des valeurs	-27'939'924.19	-44'856'450.18
Excédent de charges / de produits	0.00	0.00

Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

Les valeurs actuelles resp. effectives sont comptabilisées à la date du bilan.

Les frais de gestion de fortune contiennent cette année également les frais directement imputables au fonds concerné.

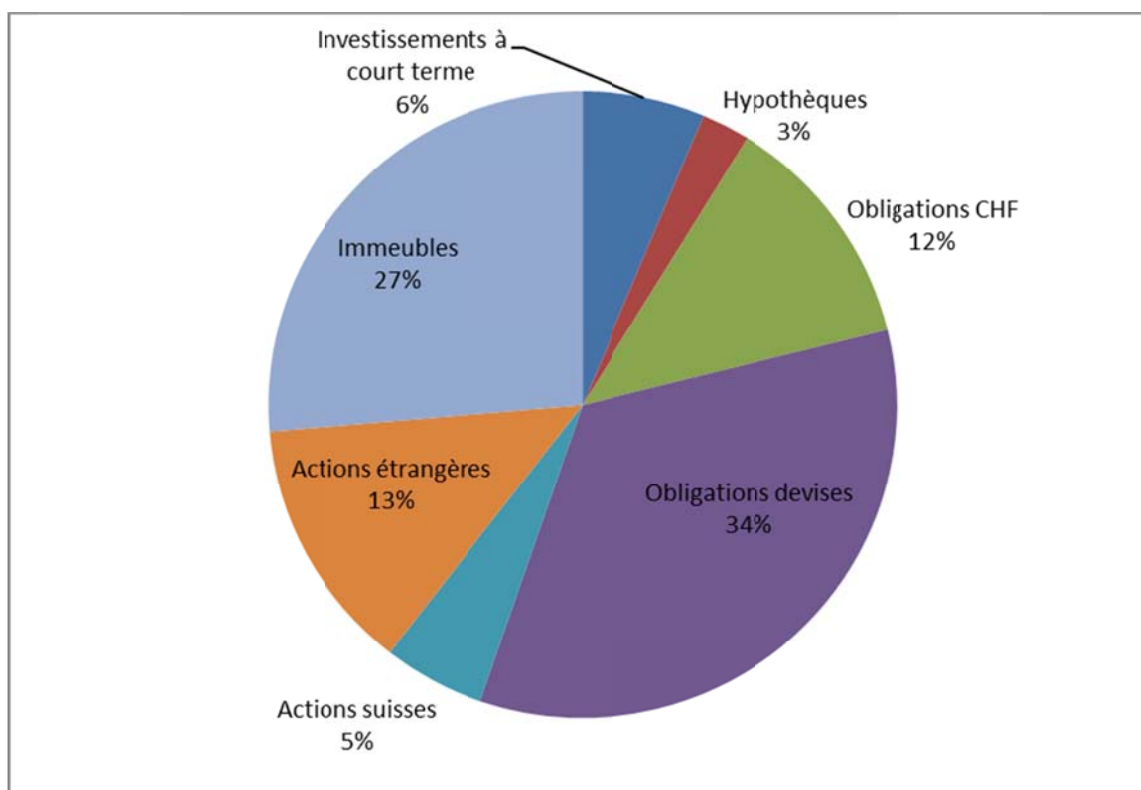
La Pensionskasse Alcan Schweiz utilise les **bases actuarielles LPP 2015** comme tableaux générationnels avec un **taux d'intérêt technique de 2.25%** pour le calcul des capitaux de prévoyance et des réserves techniques.

Depuis 2017, la Pensionskasse est semi-autonome. Les risques de décès et d'invalidité sont assumés par la Zurich Assurance avec laquelle la Pensionskasse a conclu un contrat d'assurance-vie collectif. Le calcul des provisions techniques est régi par les dispositions du règlement sur la constitution des provisions et des réserves pour fluctuation des valeurs édicté par le conseil de fondation, sur la base de l'art. 48^e OPP 2, le 13 décembre 2016 avec effet au 31 décembre 2016. Les provisions techniques ont en principe pour but d'absorber l'augmentation continue de l'espérance de vie et les fluctuations de l'évolution des risques.

3.3% du capital de couverture des bénéficiaires de rente sont également affectés à la réserve pour fluctuation de l'effectif des rentiers afin de garantir le financement des rentes. Cette réserve s'élevait à CHF 22,656 mios au 31 décembre 2017.

L'objectif de la réserve de fluctuation est de CHF 137,6 mios et le niveau de la réserve pour fluctuation des valeurs au 31.12.2017 de CHF 94,35 mios.

Placement de la fortune selon la catégorie de placement à fin 2017



Organes de la caisse en 2017

Conseil de fondation	
Représentants de l'entreprise	Représentants des assurés
Markus Hofer, Rudolfstetten AG, Président	Hans Lüchinger, Uitikon ZH, Vice-président* ¹
René Rechsteiner, Effretikon ZH	Franz Brühlmann, Küsnacht ZH
	<i>*¹ Représentant des retraités</i>
Comité de placements	
Robin Smith, Rio Tinto, Londres, Président	Markus Hofer, Rudolfstetten AG
Michael Wrobel, conseiller en placements, Londres	Bruno Böhm, Zollikerberg*
	<i>* Représentant des retraités</i>
Conseiller du comité de placements	
Urs Peter Fischer, conseiller en placements, Zollikerberg	
Directeur	
Swiss Life Pension Services AG, Rico Bräm, Zurich	
Organe de révision	Expert actuariel
KPMG AG, Zurich	Libera AG, Zurich
	Administration de la caisse
	Secrétariat de Swiss Life Pension Services SA General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich

Informations sur l'effectif des assurés

Assurés actifs	2017	2016
Effectif au 1er janvier	17	77
Entrées	0	2
Sorties	-6	-61
Retraites	-2	-1
Invalidités	0	0
Décès	0	0
Nouvelle assurance libérée des cotisations	0	0
Dissolution d'assurance libérée des cotisations	0	0
Effectif au 31 décembre	9	17
Bénéficiaires de rente	2017	2016
Effectif au 1er janvier	2'360	2'428
Modification rentes de vieillesse	-63	-59
Modification rentes d'invalidité	-7	-3
Modification rentes de conjoint	-8	-7
Modification rentes d'enfant	-6	1
Effectif au 31 décembre	2'276	2'360